

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 10/11/2021

DEVELOPPEMENT DU TRANSPORT FLUVIAL SUR LA SEINE PAR LE MINISTERE DES TRANSPORTS : VNF ET HAROPA PORT ACCELERENT POUR UNE LOGISTIQUE PERFORMANTE, DURABLE ET INNOVANTE

Pour changer le regard sur le transport fluvial et combattre les idées reçues, Voies navigables de France (VNF) et HAROPA PORT ont organisé ce mercredi 10 novembre 2021 une matinée d'échanges avec les acteurs économiques et institutionnels de l'axe Seine. A cette occasion, Thierry Guimbaud, Directeur Général de Voies navigables de France, et Stéphane Raison, Directeur Général de HAROPA PORT, ont signé une convention de partenariat en faveur de l'innovation et du développement du transport fluvial sur la Seine. Ce document vient sceller la dynamique partenariale entre les deux établissements, qui participent, de par leurs rôles et missions respectifs, à la montée en puissance d'une logistique fluviale performante, durable et innovante.

« Parce qu'il décongestionne la route et dessert nos territoires tout en polluant peu, le fluvial est un mode de transport d'avenir. Nous devons collectivement œuvrer à son développement et c'est là tout le sens des engagements - que je salue - des deux opérateurs publics. Avec ce partenariat, ils unissent leurs forces pour mettre en œuvre de façon concrète et opérationnelle des solutions pour le développement du fluvial sur la Seine dont le potentiel est stratégique. » tient à souligner à cette occasion Jean Baptiste DJEBBARI, Ministre chargé du transport.

La vallée de la Seine dessert un bassin de consommation de 25 millions d'habitants. En 2020, près de 22 millions de tonnes de marchandises ont été transportées sur le bassin de la Seine, soit plus d'un million de camions évités sur les routes et l'équivalent de 16 000 km de poids lourds mis bout à bout.

L'ambition des deux établissements est d'œuvrer pour accroître la part du fluvial, favoriser le report modal et diversifier les filières utilisatrices du transport fluvial.

Le développement du transport fluvial le long de la vallée de la Seine, dans le cadre notamment de la lutte contre le changement climatique, de l'accroissement de la compétitivité et de l'attractivité des ports séquanais avec la perspective de la mise à grand gabarit de la liaison fluviale Seine-Escaut, ou encore de la démarche de réindustrialisations de la France, **constitue aujourd'hui une priorité.**

La convention définit dans ce contexte les principaux axes de partenariat sur lesquels les deux établissements entendent s'engager dans les prochaines années pour, ensemble, contribuer à ce développement. C'est le prolongement d'une démarche de partenariat similaire, formalisée en 2016, qui a permis

la concrétisation de nombreux échanges et projets, parmi lesquels la mise en place des services de fourniture d'électricité et d'eau (*Borne&eau®*) ou encore du Service d'Information Fluviale (*SIF Seine*).

La convention a pour objet de renforcer la collaboration en faveur :

- Du développement du mode fluvial pour le fret et pour le transport de passagers/croisiéristes ;
- De la transition énergétique de l'activité fluviale ;
- Du déploiement des services aux usagers ;
- De l'innovation du transport fluvial ;
- De la performance du réseau ;
- De la mobilisation et valorisation domaniale conjointe ;
- D'une promotion commune en faveur du fluvial ;
- Du partage de données statistiques et opérationnelles ;

Parce que l'innovation dans le transport fluvial est fondamentale pour l'avenir du mode VNF et HAROPA PORT ont souhaité s'engager ensemble dans d'importants projets en faveur de la transition écologique et énergétique mais aussi l'usage des nouvelles technologies, du numérique et de l'internet des objets, de l'autonomisation, etc.

Plusieurs projets communs sur ces sujets sont déjà en cours sur le bassin de la Seine : le projet AVICAFE Seine, qui vise à déployer des carburants alternatifs à l'échelle du bassin de la Seine, ou le projet européen H2SHIPS, qui expérimente l'hydrogène comme carburant alternatif dans le transport fluvial, le Service d'information fluviale (SIF Seine), le déploiement de bornes électriques....

HAROPA PORT et VNF portent donc une ambition commune pour l'Axe Seine et souhaitent approfondir leur coopération afin d'assurer la cohérence de leurs actions et de renforcer leur efficacité au service des territoires, des entreprises et du développement durable. La compétitivité de la chaîne logistique ainsi que la transition écologique et énergétique sont ainsi au cœur des objectifs de cette charte de partenariat.

A propos de HAROPA PORT

Les ports du Havre, Rouen et Paris constituent depuis le 1^{er} juin 2021 le «Grand port fluvio-maritime de l'axe Seine». Cinquième port nord-européen, HAROPA PORT est connecté à tous les continents grâce à une offre maritime internationale de premier plan (près de 650 ports touchés). Il dessert un vaste hinterland dont le cœur se situe sur la vallée de la Seine et la Région parisienne qui forment le plus grand bassin de consommation français. Du Havre jusqu'à Paris, l'ensemble portuaire affiche 2,5 millions de m²d'entrepôts logistiques en service et plus d'1 million de m²d'entrepôts disponibles. HAROPA PORT constitue aujourd'hui en France un système de transport et de logistique en mesure de proposer une offre de service globale et décarbonée de bout en bout. Il génère une activité maritime et fluviale annuelle de près de 130 millions de tonnes qui représente environ 160 000 emplois. www.haropaport.com

A propos de VNF

Etablissement public gestionnaire des voies navigables de l'Etat en France, VNF a pour mission de travailler à la création de valeur sociale, environnementale et économique autour de la voie d'eau notamment à travers le développement du trafic de fret et du tourisme fluvial, la valorisation du domaine public fluvial, la valorisation de la ressource hydraulique et le développement de l'hydroélectricité. **En vallée de la Seine**, le réseau fluvial géré par VNF raccorde l'ensemble des installations portuaires de HAROPA PORT. Les objectifs du nouveau Contrat d'Objectifs et de Performance Etat-VNF 2020-2029, qui s'accompagnent d'un important programme de travaux pour moderniser, fiabiliser et développer le réseau fluvial en France notamment sur le bassin de la Seine, affichent, à l'horizon 2030, l'ambition d'une augmentation de 50% du volume de fret transporté par voie fluviale, ce qui porterait le trafic sur le bassin de la Seine à 32 millions de tonnes en 2030 contre un peu plus de 21 millions de tonnes en 2020.

<http://vnf.fr>

Retrouvez en ligne :
le communiqué de presse

**Service presse de Jean-Baptiste Djebbari,
Ministre délégué auprès de la ministre de la Transition écologique,
chargé des Transports**

Tél : 01 40 81 77 57

Mél : secretariat.beyret@transport.gouv.fr

**Contact presse
Voies navigables de France
Mme Julie Cousein**

Tel : 06 98 36 41 64

Mél : Julie.cousein@vnf.fr

**Contact presse
HAROPA PORT**

Tel : 0687762379

Mél : celine.longuepee@haropaport.com

[Désinscription ici](#)